

même ville. Je réponds immédiatement que le Pape est à la merci d'un coup de main des radicaux italiens. En ce sens, on peut dire qu'il est assiégé au Vatican ; il n'est donc pas libre. Le 31 mai, un *meeting* monstre fut convoqué dans la salle *Apollo*, non loin du Vatican, par le comité "républicain" de Rome, pour protester ou pour déclamer contre l'Eglise, le Pape et le mouvement prodigieux qui amenait chaque jour des milliers de pèlerins de tous les coins de la terre. Quand les Italiens déclament, il n'est pas facile de les arrêter, et je vous laisse à deviner les injures et les menaces qui sortirent de ce milieu incandescent ; un député au Parlement italien, qui en sortait, me dit : c'est infâme. Je me demande ce qui serait arrivé si quelques milliers de ces déclamateurs, bien conduits par quelques habiles ou par un audacieux, s'étaient précipités immédiatement sur le Vatican. Les voies étaient ouvertes. Ils auraient aisément culbuté les escouades de la police ; les Suisses de la demeure du Pape n'auraient pas résisté longtemps à cette foule d'enragés ; et, avant que les troupes de la garnison ne fussent arrivées, ils auraient pu "pétroter" le plus beau palais du monde. De telles éventualités ne sont pas chimériques, d'autant moins que le ministre actuel, comme l'a prouvé son récent projet sur les "abus ecclésiastiques", n'a pas au fond d'autres doctrines politiques et sociales que celles du *meeting* ci-dessus mentionné. La position "souveraine" du Pape au Vatican dépend donc de la vigilance de la police italienne et de la bienveillance du gouvernement du Roi Victor-Emmanuel.

Notez que je laisse ici de côté le point de vue primordial de la légitimité de la présence de ce gouvernement à Rome. Je ne veux envisager que les faits actuels, et je dis que le Pape est bien réellement prisonnier. Il n'est pas dans la prison Mamertine, pas plus que Napoléon III, prisonnier des Prussiens, n'était couché sur la paille à Wilhelmshöhe ; mais il est rigoureusement exact de dire que l'autorité du Saint-Siège Apostolique est matériellement prisonnière du gouvernement du Roi. Je le reconnais, celui-ci, avec une habileté toute italienne, a prétendu réaliser jusqu'en ces derniers temps plus ou moins fidèlement le programme tracé par la loi des garanties ; mais cette habileté sera-t-elle toujours maîtresse d'elle-même ? Evidemment non. D'aussi puissants intérêts, des principes aussi nécessaires que ceux que représente la Papauté dans le monde, ne peuvent pas dépendre du bon plaisir ou de l'habileté d'un gouvernement civil, dépendant à son tour de Chambres où la mobilité de l'esprit national se donne libre carrière. Quelques comparaisons me permettront de mieux faire saisir le caractère de cette observation fondamentale.

A Florence, quand nous avons voulu visiter le couvent de S. Marc, tout plein des chefs-d'œuvre de fra Angelico et des grands souvenirs de Savonarole, nous avons dû payer chacun une lire pour entrer dans cette maison illustre, qu'on appelle maintenant *Museo fiorentino di S. Marco*. Je ne puis exprimer le sentiment pénible qu'on éprouve dans cette solitude officielle, dont on a violemment expulsé les Dominicains, ses propriétaires, depuis l'époque de Cosme de Médicis, le "père de la patrie" et leur bienfaiteur. Ce sentiment a été assez bien rendu par notre ami l'ingénieur, qui en sortant dit au gardien : à Londres, la

municipalité paierait 100 livres par an à chaque Dominicain qui voudrait venir animer par sa présence les grandes et belles choses que vous gardez et qui ont perdu une partie notable de leur prix dans l'aride désert de votre musée.

P. de H.

Membre du Pèlerinage Belge.

(A continuer.)

## COLLEGE JOLIETTE

FONDE EN 1846

DIRIGÉ PAR

Les Clercs de Saint Viateur.

### COURS COMMERCIAL ET CLASSIQUE.

#### CONDITIONS :

*Demi-Pensionnaires* ..... \$ 20.00

#### PENSIONNAIRES.

*Enseignement et pension* ..... 100.00

*Lit, lavage, raccommodage*..... 18.00

*Usage d'un pupitre*..... 1.00

*Leçons et usage du piano*..... 20.00

## COLLECTIONS COMPLETES

DE LA "VOIX DE L'ECOLIER,"

ANNÉE 1876-1877

En vente au Bureau de ce Journal

AU PRIX DE 1 PIASTRE.

☞ Numéros séparés : 5 centins.

## "LA VOIX DE L'ECOLIER"

DU COLLEGE JOLIETTE

Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 du Mois

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE.

ABONNEMENT (payable d'avance).....\$1.00

☞ ON EXÉCUTE au Bureau de la *Voix de l'Ecolier* toutes espèces d'IMPRESSIONS aux prix les plus réduits.

Promptitude et Soins garantis.

EN VENTE à ce Bureau "Avis de Renouvellement d'Enregistrement de Droit Réel."